

Irina Khomutova
Conseillère SURE

«Un conseil neutre et adapté à chaque logement»

Qui peut venir vous voir ?

Les particuliers, les petites entreprises et les collectivités. Le but est de déterminer le projet idéal pour chaque logement. C'est pourquoi, je peux aussi me déplacer chez les gens pour affiner le projet en prenant en compte au mieux les caractéristiques de de leur habitat.

Quel service proposez-vous ?

Je propose un conseil neutre, gratuit et indépendant. Je suis salariée de Seine-et-Marne environnement, agence du Département, et œuvre ici pour la communauté d'agglomération. J'aide les gens à définir leur besoin, trouver les solutions techniques adaptées, les aides financières et analyser les devis. J'effectue aussi le suivi post-travaux, pour évaluer le gain de la rénovation.

Quels sont les travaux prioritaires ?

L'enveloppe du bâtiment et son isolation, en particulier la toiture, car la chaleur monte.



Il ne sert à rien d'investir dans un coûteux équipement de chauffage si la déperdition de chaleur du logement annihile tout le gain que l'on pourrait en tirer.

Quelles sont les aides disponibles ?

L'État a lancé l'année dernière un dispositif simplifié d'aide baptisé MaPrimeRénov'. Toutes les démarches s'effectuent en ligne. Les aides à l'isolation, le changement de fenêtres, la ventilation et les équipements d'énergie y sont éligibles et les travaux peuvent être faits en plusieurs fois. Le public à revenus modestes peut aussi faire appel au programme Habiter mieux de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat). Plus anciens, puisque datant de 2006, les Certificats d'économie d'énergie couvrent le même type de travaux et sont cumulables avec cette prime. Là, ce sont les grandes entreprises qui compensent leurs émissions carbone en finançant les rénovations thermiques.



Tél. : 01 60 07 89 19
sure@marneetgondoire.fr
www.maprimerenov.gouv.fr